

Synode national 2006 à Paris p.75

DECISION 23 : Vœu N° 1 : Situations des étrangers en France

DECISION 23 : Vœu N° 1 : Situation des étrangers en France

Le synode national de l'Eglise Réformée de France, réuni à Paris les 25,26, 27 et 28 mai 2006, reçoit l'interpellation des synodes régionaux, transmise par le conseil national dans son rapport de gestion, à rester vigilant sur la situation des étrangers en France.

Il s'inquiète en effet :

- *du durcissement des lois concernant les étrangers (droit d'asile, atteintes au droit à la vie et familiale...),*
- *de méthodes parfois indignes mises en œuvre en matière de lutte contre l'immigration irrégulière,*

*Il partage l'alerte des 46 associations chrétiennes « Ne transigeons pas avec le droit des étrangers », rappelle que **l'homme doit toujours être au cœur de nos choix et que la loi doit toujours viser à protéger les plus faibles.***

Le synode demande aux Eglises locales et à leurs membres :

- *de s'informer sur les lois relatives aux étrangers et leurs conséquences pour se faire une opinion personnelle,*
- *d'être attentifs aux étrangers qu'ils côtoient près de chez eux, dans leurs paroisses, au travail et à les accompagner,*
- *de poursuivre le travail entrepris en reprenant les convictions affirmées lors du synode national de Rézé en 1998 sur « Etrangers, étrangers »,*
- *de se rapprocher des associations qui soutiennent les étrangers et défendent leurs droits fondamentaux.*

Le synode demande au conseil national :

- *de soutenir la Fédération Protestante de France dans son action de vigilance et d'interpellation des pouvoirs publics quant au maintien des droits fondamentaux des étrangers,-*
- *de participer lui-même à cette action de vigilance en étant par exemple attentif à la nouvelle campagne de la Cimade qui lance en juin prochain un appel à « changer le regard sur les migrants ».*

(53 voix pour ; 0 contre)